

FRONVILLE (Gaston), Docteur en médecine, chirurgie et accouchements, Chef du Service médical du Haut-Luapula (Congo belge) (Sélange, 2.6.1888 - Bruxelles, 28.6.1968). Fils d'Arsène-Henri-Joseph et de Chaidron, Marie-Julienne.

Appelé sous les armes le 1^{er} octobre 1908, Gaston Fronville mena de front ses études universitaires et son service militaire, qui prit fin le 28 février 1911. Trois ans plus tard, le 14 juillet 1914, il fut proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l'Université de Louvain. Il songeait à s'installer à Roux, commune industrielle du Hainaut, lorsqu'éclata la guerre. Ayant rejoint l'armée le 1^{er} août 1914, il fut commissionné, le 7 août, en qualité de médecin adjoint. Nommé médecin adjoint de réserve le 7 février 1915, il fut élevé au grade de médecin de bataillon de 2^e classe de réserve le 1^{er} septembre 1916. Un an plus tard, le 23 octobre 1917, il fut engagé en qualité de médecin de 2^e classe pour la durée de l'occupation belge en Afrique orientale allemande. Embarqué à Londres le 18 décembre sur le *Kama Maru*, il gagna le Congo belge via Cape Town et le poste-frontière de Sakania, qu'il atteignit le 21 janvier 1918. Après un stage de trois mois à Elisabethville, il ne fut pas, contrairement à son attente, envoyé dans l'Est africain, mais mis à la disposition du Commissaire de district du Haut-Luapula pour assurer, dès le 20 mars 1918, le service médical des noirs à Elisabethville. Il y fut tout de suite remarqué pour son activité, son dévouement et ses talents d'organisateur. Son dossier contient une note élogieuse du gouverneur général Maurice Lippens.

Ce premier terme à la Colonie prit fin le 4 janvier 1922. Dans l'entre-temps il avait été nommé médecin de bataillon de 1^{re} classe de réserve dans l'armée belge (25 décembre 1919). Rentré en Belgique, il y épousa Marthe Nothelier et suivit les cours de l'Ecole de Médecine tropicale, au terme desquels, le 15 juillet 1922, il se vit octroyer le diplôme de médecin tropical.

Le 1^{er} décembre 1922, il s'embarqua à Southampton avec sa femme pour rejoindre le Katanga en qualité de médecin de 1^{re} classe. Dès son arrivée le 6 janvier 1923, il fut chargé de la direction de l'hôpital des noirs à Elisabethville. Ce deuxième séjour prit fin le 21 août 1926, alors qu'au début de cette même année, il s'était vu confier la direction de l'hôpital des Européens à Elisabethville, mais cette fois en qualité de médecin principal de 1^{re} classe.

Ayant sollicité une prolongation de congé en Belgique, il fréquenta, de février à juillet 1927, le service du réputé chirurgien Dr Sebrechts à la Clinique Saint-Jean de Bruges. Le 22 juillet 1927, il s'embarqua pour la troisième fois à destination du Katanga pour y exercer les fonctions de médecin-chef du Service médical du district du Haut-Luapula et de médecin-directeur de l'hôpital des noirs à Elisabethville. Le 17 août 1927, il fut en outre commissionné en qualité de médecin-inspecteur adjoint de l'hygiène industrielle. Le 7 janvier 1930, il fut désigné pour diriger le service médical du nouveau district d'Elisabethville. Mais, sa santé laissant à désirer, il dut se résoudre à quitter le service colonial et, le 21 avril 1931, il fut « placé en disponibilité pour retraite... pour le temps nécessaire à parfaire son terme de service réduit à douze années ».

A peine arrivé en Belgique, il dut être hospitalisé d'urgence à Bruges pour y subir une

intervention chirurgicale. Il avait accompli trois termes au Congo, d'une durée totale de 11 ans et 3 mois.

Dès que sa santé fut rétablie, il ouvrit un cabinet médical à Schaerbeek, où il pratiqua pendant près de quarante années. Il garda des contacts assez suivis avec les milieux coloniaux, car il fut chargé du Service médical du Comité Spécial du Katanga à Bruxelles. Il conserva ces fonctions jusqu'à l'indépendance congolaise. Huit ans plus tard, le 28 juin 1968, il mourut à Schaerbeek.

Distinctions honorifiques : Etoile de Service, en or, à 4 raies ; Croix de guerre belge ; Croix de guerre française ; Médaille de l'Yser ; Médaille de la Victoire ; Médaille commémorative 1914-1918 ; Médaille civique de 1^{re} classe ; Officier de l'Ordre de la Couronne ; Chevalier de l'Ordre de Léopold ; Chevalier de l'Ordre royal du Lion ; Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Il avait aussi obtenu huit chevrons de front par décision du commandant de la 2^e Division d'Infanterie le 2 octobre 1922.

Publications : *L'appendicite* (Ann. de la Soc. belge de Médéc. trop., 1930, p. 486-502). — *Les affections du foie chez les indigènes* (*Ibidem*, 1931, p. 443-453).

30 avril 1972.

Marcel Walraet.

Sources : Dossier personnel, service du personnel d'Afrique, Administration générale de la Coopération au Développement - Fiche matriculaire - Officier n° 16.940 à l'Office Central de la Matricule.